



LE DOSSIER &

FOCUS TÉLÉCOM



ÉCHOS DES

TERRITOIRES



INNOVATION &

TECHNOLOGIES



PAROLE D'EXPERT

INTERVIEW

Avenir Numérique

LE JOURNAL D'INFORMATION D'AXIONE N°7 / DÉCEMBRE 2011

www.axione.fr



LE DOSSIER

SIGNATURE DU PARTENARIAT NATIONAL AXIONE / BOUYGUES TELECOM : LA DYNAMIQUE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES

EDITO

Le Très Haut Débit est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire !

Nous le pressentions, les maires ruraux l'ont confirmé ! Le Très Haut Débit est également un enjeu majeur pour l'attractivité de l'espace rural.

La récente enquête, réalisée en partenariat par l'Association des Maires Ruraux de France et RURALITIC, révélait en effet que 95 % des maires considéraient que l'arrivée du Très Haut Débit dans leur commune devait être rendu possible dans les cinq ans.

L'accès à cette infrastructure est à ce point essentiel pour les territoires ruraux que la construction d'un réseau Très Haut Débit accessible à tous les foyers vient en tête des priorités d'investissement pour les maires ruraux, loin devant l'école, les routes ou encore la téléphonie mobile.

D'après l'enquête, ce réseau constitue même un service prioritaire à offrir aux habitants avant les commerces de proximité, les services de transports, la présence d'un médecin généraliste ou spécialiste ou encore l'accès à la culture et aux loisirs.

Nous sommes assurément dans un changement d'échelle.

Face à cette attente légitime des maires ruraux, le Plan national Très Haut-Débit doit franchir une

nouvelle étape de sa mise en œuvre autour de l'équipement des territoires moins denses.

Plusieurs parlementaires ont fait des propositions intéressantes visant à :

- Légitimer les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leur stratégie numérique en faisant du SDAN un document de planification de référence pour tous les acteurs souhaitant intervenir dans le déploiement de réseaux FTTH,
- Garantir l'ouverture et la neutralité des réseaux,
- Créer un statut réglementaire adapté aux Réseaux d'Initiative Publique (RIP).

Ces propositions doivent permettre de rassembler, dans un cadre partenarial, l'Etat, les opérateurs, les collectivités territoriales et les aménageurs numériques autour d'un nouveau modèle public / privé adapté au déploiement et à l'exploitation de réseaux FTTH dans les zones moins denses

Pierre-Eric Saint André
Directeur Général d'Axione

De gauche à droite : Christophe Béchu, Président du Conseil général de Maine-et-Loire, Pierre-Eric Saint André, directeur général d'Axione et Olivier Roussat, directeur général de Bouygues Telecom.

A l'occasion d'une conférence de presse en Maine-et-Loire, en présence de Christophe Béchu, Président du Conseil général, Olivier Roussat, directeur général de Bouygues Telecom et Pierre-Eric Saint André, directeur général d'Axione, ont procédé à la signature d'un important accord de dégroupage dans les territoires ruraux.

S'appuyant sur les 14 Réseaux d'Initiative Publique (RIP) opérés par Axione, ce partenariat permet à Bouygues Telecom d'étendre ses offres ADSL Haut Débit Fixe en dégroupage total à un parc de près de 700 NRA desservant un potentiel de 1,250 million de lignes réparties sur 4 500 communes rurales de 12 départements.

Bouygues Telecom est le 3^{ème} opérateur grand public à être référencé sur les réseaux publics / privés d'Axione, permettant aux territoires ruraux de disposer d'une diversité d'offres et d'une concurrence équivalente à celle des grandes métropoles françaises.

Soulignant l'effet vertueux et puissant de l'intervention publique / privée dans les infrastructures numériques, Pierre-Eric Saint André a rappelé que « les Réseaux d'Initiative Publique sont des outils d'aménagement complémentaires aux réseaux des opérateurs dans les zones denses. Ils les complètent et les prolongent à travers une offre d'infrastructures mutualisées dans les zones moins denses du territoire national. Ils assurent, en quelque sorte, l'indispensable trait d'union numérique entre nos villes et nos campagnes pour donner à tous les territoires les mêmes chances en termes d'attractivité et de compétitivité territoriale. »

Lire la suite de l'article en page 2



De gauche à droite : Christophe Béchu, Président du Conseil général de Maine-et-Loire, Pierre-Eric Saint André, directeur général d'Axione, Olivier Roussat, directeur général de Bouygues Telecom et Bernard Jacob, directeur général d'Ackerman (article en page 3)

SIGNATURE DU PARTENARIAT NATIONAL AXIONE / BOUYGUES TELECOM : LA DYNAMIQUE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Un accord national qui confirme l'adhésion des plus grands opérateurs au modèle du RIP

« La signature de cet accord national entre Bouygues Telecom et Axione confirme la pertinence du positionnement des RIP et des investissements des collectivités territoriales dans les infrastructures numériques afin d'ouvrir la France rurale à la concurrence et à l'innovation à l'égale des grandes métropoles. » indique Pierre-Eric Saint André. « Ce nouveau partenariat témoigne en outre de la confiance des plus grands opérateurs français, aujourd'hui Bouygues Telecom, à l'égard du professionnalisme des équipes d'exploitation d'Axione. »

Le 4Play prend son essor dans les territoires ruraux

Insistant sur la qualité de la relation clients et la dynamique d'innovation de Bouygues Telecom, Olivier Roussat a également souligné l'importance de cet accord : « Axione nous ouvre les portes de l'espace rural. Grâce à la présence d'une infrastructure numérique publique, neutre et mutualisée, complé-

mentaire à celle de Bouygues Telecom dans les zones denses, ce partenariat va nous permettre d'élargir très sensiblement l'éligibilité de nos offres aux populations rurales. »

Arrivé sur le marché de l'Internet Fixe en octobre 2008, Bouygues Telecom a été en effet le premier opérateur français à lancer une offre 4Play (mai 2009) dénommée Ideo incluant un forfait mobile adossé à une offre ADSL (Bbox). Les consommateurs ruraux vont ainsi pouvoir bénéficier, en toute liberté de choix, des meilleures offres du marché.

Le Maine-et-Loire en « vitrine » des Réseaux d'Initiative Publique

« Le souhait commun d'Axione et de Bouygues Telecom de signer cet accord national en Maine-et-Loire n'est pas le fruit du hasard. Le Maine-et-Loire a été, de tout temps, un département visionnaire. » a indiqué Pierre-Eric Saint André au cours de son allocution.

« Cette vision politique porte aujourd'hui ses fruits : 75 000 foyers angevins et plus de 700 établissements publics et entreprises

utilisent déjà quotidiennement les infrastructures de MELISA, via leur opérateur. C'est un succès considérable après seulement 6 années de pleine exploitation sur un contrat de 20 ans. »

30% des angevins utilisent le RIP départemental

« Après avoir référencé 24 opérateurs, MELISA se réjouit de l'arrivée de Bouygues Telecom sur le marché grand public en Maine-et-Loire. Ce nouveau succès valide notre modèle d'aménagement et de commercialisation. » indique Jean-Luc Horel, directeur de MELISA.

Tout en se félicitant de « la signature de ce partenariat avec Bouygues Telecom qui symbolise la dynamique numérique qui a gagné le Maine-et-Loire mais également tant de territoires à travers la France », le Président Béchu a réaffirmé son souhait de « poursuivre l'effort engagé en faveur de l'aménagement numérique du territoire angevin à travers le lancement d'un schéma départemental qui définira les conditions de la montée en débit, son calendrier et ses acteurs. »



Yves Patout
Président de Devopsys

FOCUS TÉLÉCOM



« Depuis 4 ans, notre croissance exceptionnelle dépasse chaque année les 100% »

Créé en 2007, Devopsys a débuté son activité sur la base d'un service de téléphonie sur IP puis a développé, dès 2009, une activité plus complète d'opérateur. Concentrant pour le moment son développement en Limousin, cette start-up connaît, depuis 4 ans, une croissance annuelle exceptionnelle qui dépasse régulièrement les 100%.

Avenir Numérique : Pour quelle raison êtes-vous devenu opérateur de télécommunications ?

Yves Patout : Nous sommes devenu opérateur afin d'aller encore plus loin dans la logique d'optimisation des coûts pour nos clients finaux. La présence d'un Réseau d'Initiative Publique (RIP) en Limousin a été décisive dans notre choix de nous lancer dans l'aventure. Le RIP permet en effet le développement d'offres alternatives compétitives. Le partenariat avec Axione représente un avantage concurrentiel certain. Nous sommes passés de 104 000 € de CA en 2009 à près de 550 000 € de CA en 2011. L'essor de notre activité d'opérateur sur le réseau Dorsal n'y est naturellement pas étranger !

AN : Quel est votre positionnement et le profil de vos principaux clients ?

YP : Nous sommes un opérateur de proximité, c'est-à-dire que nous cultivons une relation forte avec nos clients. Cette proximité revendiquée est la clé de nos succès. La complémentarité d'une structure locale et agile comme la nôtre avec un groupe de la dimension d'Axione nous permet de gagner des marchés que nous n'aurions pas pu remporter tout seul. 2011 a ainsi été riche en matière de concrétisations auprès des collectivités locales. Grâce à une offre techniquement et économiquement performante, Devopsys a remporté par exemple 50 % des récents appels d'offres publics en Limousin. Ainsi en 2010, le Conseil général de la Haute-Vienne, la ville de Tulle, le syndicat des énergies de la Haute-Vienne, la communauté de communes de Bourgueuf ou encore la communauté de communes de Guéret nous ont fait confiance. Nous ne nous contentons pas de revendre une solution de téléphonie sur IP, nous l'enrichissons afin de l'adapter aux besoins des clients. C'est assurément notre force.

AN : Quels sont vos objectifs dans les trois prochaines années ?

YP : Devopsys partage ses sources de revenus entre ses clients publics et privés. D'ici à 3 ans, nous souhaitons nous développer au-delà des frontières de la région Limousin et notamment sur les autres RIP opérés par Axione. Nous allons nous appuyer sur la couverture d'Axione pour élargir notre présence commerciale ! L'attractivité constante du catalogue de service public d'Axione, associée à notre valeur ajoutée en matière de téléphonie, nous permet de maintenir un très bon niveau de compétitivité de nos offres. Qualité et prix, nos clients y sont naturellement très sensibles.

www.devopsys.com

DEPLOIEMENT & MAINTENANCE

Axione élargit son champ de compétences avec le contrat CERAGON

La signature récente d'un contrat avec l'équipementier CERAGON(*) va permettre à Axione d'accroître son expertise dans la technologie « Long Haul » (faisceaux hertziens longue distance).

Axione va accroître son expertise dans la technologie « Long Haul »

« Notre mission consiste à installer d'importantes paraboles sur les pylônes TDF et à réaliser les infrastructures associées jusqu'à la mise en service des équipements tout en limitant les impacts de service sur le réseau de TDF. » explique François Chaillou – responsable du département TIM – Axione.

« C'est une occasion pour Axione de démontrer une nouvelle fois sa capacité à intégrer un projet à valeur ajoutée en partenariat avec des acteurs industriels télécoms. Outre la dimension des paraboles,

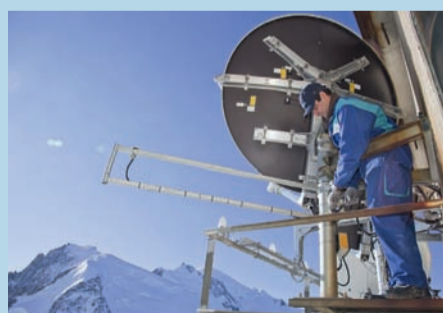
de 1,50 à 3 mètres de diamètre, qui nécessite une logistique, une manutention et des moyens de levage appropriés, la complexité technique et les délais de réalisation très courts sont les challenges relevés par nos équipes sur chacun de ses projets. » indique Samuel Blanc en charge du suivi du contrat chez Axione.

L'expertise d'Axione a convaincu CERAGON

« La mise en œuvre du contrat va par exemple nous amener à travailler à 3 900 mètres d'altitude au niveau de l'aiguille du midi. Ce contrat va nous permettre de valoriser une compétence pointue et de disposer d'une précieuse expérience. » ajoute Samuel Blanc.

Après la mise en œuvre d'une première tranche de travaux de 500 000 €uros

dans le sud-est et l'ouest de la France, une seconde tranche devrait démarrer courant 2012 sur l'ensemble du territoire national.



Aiguille du Midi - © Olivier Dupont.

(*) CERAGON NETWORKS Ltd. est le premier spécialiste du marché des transmissions hertziennes. Ceragon offre une gamme de produits sans fil de très haute capacité pour les opérateurs fixes et mobiles, dans le cadre de déploiements de réseaux 2G/3G, LTE/4G, pour des trafics voix et données. Plus de 230 Opérateurs Telecom ont fait confiance à Ceragon dans plus de 130 pays. www.ceragon.com

AXIONE LIMOUSIN

François Hollande, Président du Conseil général de Corrèze, visite un « laboratoire de montée en débit » en zone rurale

Petite commune corrézienne de 650 habitants, Yssandon s'est trouvée, en mai dernier, sous les feux des projecteurs. François Hollande, Président du Conseil général de Corrèze, est en effet venu y découvrir une expérimentation originale de montée en débit permettant de proposer à tous les foyers concernés une solution ADSL Haut Débit (3Play) performante.

Une expérimentation originale de montée en débit

Autour d'un partenariat original rassemblant la Fédération départementale des syndicats d'électrification de la Corrèze, ERDF et Axione Limousin, Dorsal a souhaité expérimenter le déploiement d'un NRA ZO « fibré » (nœud de raccordement d'abonnés zone d'ombre) permettant des débits jusqu'à 20 M/bps.



Complexe sur le plan technique, cette expérimentation a consisté à relier en fibre optique le centre bourg de cette commune depuis le « backbone » du réseau régional en déployant la fibre à partir de l'infrastructure aérienne du syndicat d'électrification (4 900 mètres au total dont 3 900 mètres ont été réalisés en aérien). Cette solution technique de

déploiement permet en effet de déployer à moindre coût la fibre optique.

Une expérimentation qui s'intègre dans une stratégie globale de montée en débit portée par Dorsal

Financée à hauteur de 250 000 €uros par l'Europe, l'Etat, le Conseil général de la Corrèze, le Syndicat mixte Dorsal et Axione Limousin, cette opération a permis d'évaluer les enjeux technologiques et financiers de la montée en débit et d'un passage progressif au Très Haut Débit. Celle-ci a vocation à servir d'aide à la décision aux collectivités limousines qui souhaiteraient s'engager vers la réalisation d'infrastructures télécoms de nouvelle génération.

www.axione-limousin.fr

ADTIM / QUIMPER COMMUNAUTE TELECOM

Deux zones d'activités aménagées par Axione obtiennent le label national THD

Depuis mai dernier, les zones d'activités des Allobroges et des Chasses dans la Drôme et de Kerdroniou dans l'agglomération de Quimper Communauté font partie des 19 premières ZA françaises à être labellisées : « Zone d'Activités Très Haut Débit » par le Ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique.

Un label qui renforce l'attractivité des territoires et apporte de la visibilité aux entreprises

Ce label « Zone d'Activités Très Haut Débit » répond à deux objectifs majeurs :

- Valoriser les efforts des partenaires publics et des aménageurs visant à « équi-

per » les zones d'activités économiques d'infrastructures numériques de nouvelle génération,

- Apporter une visibilité aux entreprises sur la disponibilité de ce type d'infrastructures et l'accès à un Très Haut Débit ouvert et concurrentiel.

Plus de quarante nouvelles ZA sont potentiellement labellisables en Ardèche et dans la Drôme

Dans le cadre de la gestion de 14 Réseaux d'Initiative Publique (RIP), Axione a raccordé plus de 700 zones d'activités en Très Haut Débit dont la majeure partie répondent à des exigences parfois plus fortes que celles

du label ZA THD. Plus de quarante ZA sont ainsi potentiellement « labellisables » en Ardèche et dans la Drôme.

Axione s'inscrit résolument dans cette dynamique nationale de labellisation au profit de l'attractivité des territoires.

www.adtim.fr

www.quimper-communaute-telecom.fr



PENN AR BED NUMERIQUE

Un projet de construction exemplaire en matière de développement durable

Le Conseil général du Finistère a souhaité faire de son réseau d'infrastructure numérique un projet exemplaire en matière de développement durable. Axione s'est ainsi engagée sur des objectifs ambitieux.

Le génie civil a été réalisé en favorisant les infrastructures existantes



Les émissions de gaz à effet de serre ont été considérablement réduites grâce à un génie civil favorisant l'emploi d'infrastructures existantes : 87% du réseau est issu du déroulage de fibre optique sur des réseaux aériens existants ou des fourreaux déjà en place. S'agissant de l'architecture des points hauts, seuls 3 nouveaux pylônes ont été créés sur 57 points hauts au total. « La réduction des émissions de gaz à effet de serre a ainsi atteint 82% par rapport à une infrastructure dédiée. » précise Amel Saighi-Bellanger, responsable du développement durable chez ETDE – Infrastructures de Réseaux.

10% des heures de production ont été réalisées par des publics en insertion

Les déblais issus des travaux de génie civil ont été réutilisés à 70% et 10% des heures de production (génie civil et points

hauts) ont été réalisées par des publics en insertion : « Cela représente 15 mois d'équivalent temps plein. » poursuit Amel Saighi-Bellanger.

25% du montant des travaux ont été confiés à des PME

Par ailleurs, 25% du montant des travaux ont été confiés à des PME (bureaux d'études, travaux, étude de sol, prestation de levage, réfection de voirie...).

Penn Ar Bed Numérique constitue assurément un projet pilote dont les indicateurs, développés dans le cadre d'un tableau de bord spécifique aux enjeux du développement durable, permettront d'alimenter d'autres projets de Réseaux d'Initiative Publique ainsi que l'ensemble des études menées par le Groupe Bouygues Construction dans ce domaine

www.pennarbed-numerique.fr



TEMOIGNAGE

ACKERMAN Saumur – Maine-et-Loire

Créé en 1811 et leader sur son marché en France, Ackerman est un producteur et négociant en vins effervescents dans le Val de Loire. La société produit 22 millions de bouteilles par an. La réactivité de ses équipes est l'une des clés de la réussite d'Ackerman dont l'activité est répartie sur trois sites : le siège à Saumur, un site d'élaboration et de conditionnement des vins distant de 10 km et un site pour les vendanges. La fluidité des échanges est donc centrale afin de répondre aux montées en charge et aux urgences.

Leader sur son marché en France, la société produit 22 millions de bouteilles par an

Il y a trois ans déjà, l'entreprise avait souhaité passer au Très Haut Débit mais les coûts de raccordement du siège social à la fibre optique étaient alors rédhibitoires : « Il fallait investir 340 000 €uros pour les seuls travaux de génie civil. Ce n'était évidemment pas envisageable » explique Bernard Jacob, directeur général d'Ackerman.

Un véritable saut technologique avec la fibre optique

Grâce au développement du réseau départemental Melisa, le projet a pu voir le jour fin 2010. Le siège dispose désormais d'une connexion à 20 M/bps par fibre optique et a ainsi pu être interconnecté avec le site de production à l'aide d'un réseau privé virtuel. « L'offre d'infrastructure IT de Bouygues Telecom Entreprises, couplée à une connexion en fibre optique, a représenté un véritable saut technologique. » ajoute Bernard Jacob. 50 personnes sont connectées en permanence à l'informatique du siège.

Un système de backup en SDSL pour faire tourner les applications critiques

« Ce lien fibre nous permettra de faire tourner des applications critiques car nous avons installé un système de backup en SDSL, les liens fibre et cuivre passant par des itinéraires différents. Cette continuité de service, assurée par notre nouvelle infrastructure télécom, est essentielle pour notre activité notamment dans le cadre de nos différentes déclarations douanières » indique Bernard Jacob.

« J'ai obtenu une réponse globale à trois problématiques : le débit bien entendu mais également la sécurité et l'évolutivité. En passant de 1 à 20 Mbps, le problème du débit est réglé. De plus, cela nous permet d'envisager plus sereinement l'évolution de notre système d'information : du backup de nos serveurs en passant par la gestion des Plans de Reprise d'Activité (PRA). Et à plus long terme, cela nous permet également d'envisager des solutions de Cloud Computing pour améliorer encore notre productivité. » conclut Bernard Jacob.

www.ackerman.fr

Citybox® : ETDE innove et s'ouvre à de nouveaux services à la ville



Dans le cadre de sa politique de R&D, ETDE innove avec la Citybox® : un boîtier électronique inséré dans le pied d'un candélabre qui permet de gérer la performance énergétique et l'efficacité des réseaux d'éclairage public

dans le cadre d'une offre de télégestion à distance de chaque point lumineux.

Equipé d'une prise RJ45, ce boîtier transforme, sans aucune intervention humaine, le réseau classique d'éclairage public en un support informatique multifonctions, disponible 24/24, capable de proposer de nombreux services : vidéo-protection, diffusion d'informations sonores et visuelles, couverture WiFi, accès à la défibrillation, chargement électriques, capteurs de bruits et de pollution, bornes d'information et horodateurs...

Transformer le réseau d'éclairage public en mobilier urbain du futur

Utilisant un protocole IP standard, la liste des services disponibles est appelée à se développer à l'infini. Le candélabre devient ainsi le mobilier urbain du futur.

« La Citybox® échange des informations via le réseau électrique par une technologie dite de Courant Porteur en Ligne (CPL). Celle-ci permet d'atteindre des débits supérieurs à l'ADSL et de répéter le signal entre les candélabres pour atteindre des distances de plusieurs kilomètres. » explique Christophe

Grattarola, responsable du programme Citybox chez ETDE.

Le NOC d'Axione supervise les réseaux d'éclairage public des villes de Sèvres et Boulogne

La Citybox se configure et s'exploite (supervision) via les solutions web de Street Light Vision. Le Networks Operating Center (NOC) d'Axione héberge, depuis quelques mois, cette application.

Le NOC assure ainsi la supervision des réseaux d'éclairage public des villes de Sèvres et de Boulogne en 24/24 pour les incidents majeurs nécessitant, après détection sur le système de supervision, un diagnostic rapide et une éventuelle intervention terrain dans le respect des engagements de qualité de service.

« Le NOC remonte ainsi dans la couche de services en abordant le cloud computing. A partir de notre expérience historique en matière de reporting et d'exploitation de services télécoms, nous élargissons notre intervention au métier d'hébergeur d'applications SI. » conclut Cyril Puiseux, directeur réseaux chez Axione.

www.etde.fr



PAROLE D'EXPERT

Hervé MAUREY Sénateur de l'Eure

Sénateur de l'Eure, membre de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, Hervé Maurey est l'auteur d'un rapport d'information intitulé : « Aménagement numérique : passer des paroles aux actes ».

Avenir Numérique : Pouvez-vous synthétiser les principales propositions de votre récent rapport ?

Hervé Maurey : En matière de Très Haut Débit, il est d'abord indispensable que les déclarations des opérateurs correspondent à des engagements. C'est pourquoi, je propose de transformer ces déclarations en engagements contractuels dans le cadre des SDAN ; il est nécessaire que l'ARCEP ait un pouvoir de sanction. Par ailleurs, le cadre d'intervention des collectivités territoriales est aujourd'hui trop restrictif. Il faut leur permettre de déployer le Très Haut Débit sur la totalité de leur territoire afin de préserver un indispensable espace de péréquation favorable à l'équipement des zones les plus rurales. Les collectivités ne doivent pas être pénalisées au niveau des subventions qui pourraient être attribuées à leur projet. Je préconise aussi que le Très Haut Débit soit prioritairement déployé en zone rurale où les attentes sont les plus fortes.

AN : En quoi ces propositions sont-elles susceptibles de faciliter l'équipement des zones moins denses en FTTH ?

HM : Le dispositif actuel génère une spirale non vertueuse. Face à l'autonomie totale laissée aux opérateurs, les collectivités ont un rôle secondaire sans capacité de mettre en place une stratégie globale et cohérente. Elles ne peuvent intervenir qu'en zone non rentable. Ce rapport, adopté à l'unanimité par la commission compétente, est destiné à rompre avec cette situation. Philippe Leroy, sénateur de la Moselle et moi-même allons ainsi déposer une proposition de loi pour mettre en œuvre ces propositions.

AN : Quels enseignements tirez-vous des résultats de l'étude de l'AMRF / Ruralitic sur les priorités des maires ruraux ?

HM : Cette étude est très intéressante car elle démontre que, pour la grande majorité des maires ruraux, l'arrivée du Très Haut Débit est la priorité principale et absolue. Le Très Haut Débit est même positionné avant des équipements très importants comme les écoles ou encore le désenclavement routier. Ce sujet doit donc être prioritairement traité par l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre d'un partenariat actif.

www.senat.fr

ETDE s'engage en faveur de la biodiversité



Boulogne © Govin Sorel

ETDE a signé, en mai dernier, un partenariat de trois ans avec Noé Conservation sur « l'éclairage durable » afin de proposer à ses clients publics des solutions techniques performantes qui respectent la biodiversité locale.

Proposer des solutions techniques performantes qui respectent la biodiversité locale

L'objectif de ce partenariat est d'intégrer, de manière pertinente, les contraintes liées à la préservation de la biodiversité « ordinaire » dans la réalisation de projets urbains et de préconiser des bonnes pratiques.

Le respect de la biodiversité est une préoccupation importante pour les collectivités locales, notamment l'impact de l'éclairage public sur la faune et la flore. On parle de la « pollution lumineuse » comme d'un véritable danger pour la biodiversité nocturne : perturbations du cycle biologique de nombreuses espèces qui induisent des changements dans leur comportement.

Noé Conservation accompagnera ainsi ETDE lors des réponses aux appels d'offres publics sur l'ensemble des enjeux de la « biodiversité », tout particulièrement sur les partenariats publics / privés de long terme. En échange, ETDE mettra à disposition de Noé Conservation son expertise

technique ainsi que sa connaissance des exigences des clients en matière de biodiversité.

Un partenariat qui pourrait s'étendre à toutes les activités d'ETDE

Les premières actions sont directement en lien à l'éclairage public mais le partenariat avec Noé Conservation pourrait s'appliquer dans l'avenir à toutes les activités d'ETDE.

www.etde.fr

